

Contrôle sanitaire des zones d'activités nautiques

Présence de cyanobactéries

Saison 2024

Les cyanobactéries sont des micro-organismes qui peuvent proliférer dans les eaux douces. Elles ressemblent à des algues microscopiques de couleurs diverses allant du vert au bleu vif, pouvant former des dépôts ou des mousses à la surface de l'eau.

Certaines espèces peuvent produire et libérer des toxines qui peuvent être à l'origine de risques de santé pour les baigneurs ou les pratiquants d'activités nautiques.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

Loire
Atlantique

Au vu des dernières analyses, cette zone est classée :

NIVEAU 1 : Information

Présence de cyanobactéries en dessous des seuils toxiques.

Consignes générales de précautions :

- ▶ Eviter d'ingérer de l'eau
- ▶ Prendre une douche soignée après l'activité nautique
- ▶ Nettoyer le matériel et les équipements de loisirs nautiques après utilisation
- ▶ Consulter un médecin, en cas d'apparition de troubles de santé



Si vous souhaitez des informations complémentaires,
vous pouvez consulter le site de l'EDENN : www.edenn.fr

edenn
Ensemble pour la reconquête de l'Erdre